

cordé au Czard par Sa Hauteſſe les y  
engageoit : que lorsque Sa Hauteſſe avoit  
jugé à propos de préſcrire par ſon der-  
nier Traité, que les Moſcovites évacue-  
roient toute la Pologne, pour laiſſer le  
libre paſſage au Roi de Suede, la Porte  
n'avoit ſans doute pas prétendu que ces  
mêmes Moſcovites allaſſent en Pomme-  
ranie lui fermer l'entrée de ſes Etats :  
que par cette nouvelle entrepriſe le Czard  
maniſteſtoit le mépris qu'il faiſoit de l'a-  
mitié de Sa Hauteſſe ; que le peu d'exa-  
ctitude du Moſcovite à remplir les con-  
ditions des derniers Traitez, & les me-  
ſures qu'il prend de concert avec les Rois  
Auguſte & de Dannemarck, ſont des  
preuves convainquantes, que le Czard  
ne cherche qu'à faire enlever le Roi de  
Suede, pour pouvoir plus aiſément ache-  
ver de s'emparer du reſte de ſes Etats,  
aſin de s'en ſervir par la ſuite à ſubjuguer  
ceux de ſes autres voiſins.

Que dans cette ſituation le Roi de  
Suede, déjà ſi redevable à la généroſité  
de Sa Hauteſſe, (qui s'eſt acquiſe uné  
gloire immortelle à l'occaſion de la pro-  
tection qu'Elle a bien voulu lui donner,)  
la ſupplie d'achever le glorieux ouvra-  
ge qu'Elle a commencé, qui auroit été  
conduit dans ſa perfection depuis long-  
tems, ſi le Conſeil de Sa Hauteſſe ne  
s'étoit pas ſi aiſément laiſſé prévenir aux  
trompeuſes promeſſes du Czard, accou-  
tumé à violer les Traitez, le Droit des  
Gens & la foi promiſe : qu'en attendant  
que Sa Hauteſſe ſoit informée de toutes  
ces vérités, par le rapport que lui en doi-  
vent